

Un documentaire d'Olivier Malvoisin

(Belgique, France, 2012, 53mn)

ARTE / RTBF

Dossier d'accompagnement pédagogique

Diffusé dans le cadre de la 25ème Semaine de la Presse et des Médias dans
<i>l'Ecole</i> , du 24 au 29 mars 2014, de la quatrième édition du festival <i>"Les toiles</i>
du journalisme" du 25 au 27 mars 2014, organisé conjointement par le Club de
la presse Strasbourg-Europe, le Clemi, Centre de Liaison de l'Enseignement et
des Médias d'Information, et la MAERI - Rectorat de Strasbourg, en partenariat
avec le Conseil Général du Bas-Rhin et la Région Alsace dans le cadre de la
dixième édition du « Mois de l'Autre ».

Avant-propos

Le sujet abordé dans le documentaire d'Olivier Malvoisin, « Fini de rire ! », à savoir « le dessinateur de presse et la liberté d'expression », peut être exploité de maintes manières. Ce dossier n'a de ce fait pas vocation à proposer de séquence pédagogique « clé en main », mais d'apporter les éléments nécessaires à la préparation des élèves au visionnage du film ainsi qu'une palette d'outils en permettant l'exploitation pédagogique.

Tous les niveaux de classe de lycée, qu'il soit professionnel, général ou technologique, dans le cadre de l'éducation aux médias, mais également dans une grande palette de contenus disciplinaires, sont concernés.

Le présent dossier se compose de trois parties :

- une présentation du film et de ces acteurs,
- des documents de réflexion sur la liberté d'expression et le statut particulier du dessinateur de presse et de sa responsabilité,
- des outils d'exploitation du dessin de presse en classe

Un grand nombre de liens pourront servir à alimenter la construction de séances.

Sommaire

Le film et ses « acteurs »	
Fini de rire : synopsis	5
Le réalisateur : Olivier Malvoisin	5
Les dessinateurs : biographies et contextes	6
Le dessinateur de presse et la liberté d'expression	1
Le dessin de presse : force et faiblesse	11
La liberté de la presse, une brève histoire	13
Liberté d'expression et liberté de presse dans le monde	16
L'exploitation pédagogique	
L'éducation aux médias dans les programmes de ly général, technologique, professionnel. Cas particulie « Fini de rire! »	
Les dessins de presse : définitions	18
Le dessin de presse, survol historique	19
Comprendre le dessin de presse : des outils	
Les symboles : quelques exemples	20
Les figures de style : quelques exemples	22
Liens utiles	26

Le film et ses « acteurs »

Fini de rire : synopsis

Fini de rire revient sur les événements qui ont jalonné le début de ce XXIe siècle à travers les dessins et les témoignages de dessinateurs de presse des quatre coins du monde : de Plantu à Avi Katz (Israël), en passant par Danziger (États-Unis), Kroll (Belgique), Rainer Hachfeld (Allemagne), Khalil (Palestine)...

Au fil du récit, le film trace les contours des tabous contemporains et pose la question suivante : où en est la liberté d'expression aujourd'hui ? L'affaire des caricatures de Mahomet en 2006 a soulevé bruyamment la question de la représentation religieuse. C'est en partie ce que l'on observe dans le documentaire, mais on constate aussi l'émergence de nouveaux tabous : la censure économique, le poids de l'histoire, les murs réels ou imaginaires, qui sont autant de freins à la liberté d'expression.

Le réalisateur : Olivier Malvoisin

Olivier Malvoisin est né en 1976. Diplômé avec mention en économie et titulaire d'un DEC en sciences politiques, il travaille de 2000 à 2003 pour le gouvernement belge en tant que conseiller économique et rédacteur de discours, en charge des matières internationales. Il apprend parallèlement la photographie qu'il pratique assidûment. En 2003, il publie aux éditions Labor un livre sur le Fonds monétaire international (*FMI - La Main Visible*). Il rejoint alors le Centre national pour la coopération et le développement comme responsable de la recherche. Il enseigne également à la coopération technique belge et forme les candidats à la coopération internationale aux méandres du système financier international.

En 2004, il choisit de se consacrer à la réalisation documentaire et suit un cursus aux ateliers Varan à Paris. De là, il réalise ses premiers documentaires (*Mamans Congo, Interluttants, Rue de la Paix*) et reportages tandis qu'il apprend les fondamentaux de la production audiovisuelle à Bruxelles. En 2007, il est engagé par les Nations Unies en tant que producteur. Il est mandaté au Libéria où il dirige l'unité audiovisuelle de la mission du maintien de la paix pendant près de deux ans. Durant cette mission, il produit et réalise de nombreux reportages et campagnes de sensibilisation ainsi qu'un documentaire plus personnel sur la situation dans le pays, *Liberian Diary*.

En 2009, il rentre en Belgique. Il poursuit sa collaboration avec l'Onu et la Commission européenne en tant que producteur indépendant. Il développe des documentaires de création et approfondit sa connaissance des structures européennes de production et de diffusion. En janvier 2011, il est invité à rejoindre le jury du Centre de cinéma de la communauté française et crée sa propre structure de production : Plexus. Il écrit, réalise et produit avec Michel De Wouters *Fini de rire*, projet crossmedia traitant de la liberté d'expression au XXIe siècle à travers le dessin politique. Le projet, produit par MDW productions, coproduit par Plexus, la *RTBF* et *ARTE*, est composé d'un documentaire et d'un webdocumentaire. Il se matérialise également via des partenariats approfondis avec la presse internationale et se pérennise avec le commissariat d'une exposition permanente sur la liberté de la presse au Mémorial de Caen.

Les dessinateurs – biographies et contextes

Rainer Hachfeld – Allemagne

"Le thème de l'Allemagne nazie ne se prête pas bien à la caricature."

Né à Ludwigshafen en 1939, Rainer Hachfeld est un dramaturge et dessinateur politique allemand. Après des études d'art à Berlin, il a entamé sa carrière de caricaturiste en 1966 au *Spandauer Volksblatt*, puis est passé à *Extrablatt*. Il a collaboré également avec *Stern* et *Der Abend*. Depuis 1990, il dessine pour le quotidien socialiste *Neues Deutschland*.

Contexte. Franz Josef Strauß (1915-1988), dit le « taureau de Bavière », était un homme politique allemand. Durant la guerre, il passe du rang de soldat à celui d'officier politique, en charge de diffuser l'idéologie nazie. Membre fondateur de la CSU, il est élu au Bundestag en 1949. En 1953, sa carrière prend un essor national quand Adenauer le nomme ministre, d'abord sans portefeuille, puis ministre de la Défense. Il démissionne en 1962, suite à l'affaire du *Spiegel*, où il arrêta et incarcéra à des fins personnelles des responsables de l'hebdomadaire. Il est à nouveau nommé ministre (des Finances) en 1966, puis à partir de 1978, se consacre à sa région, la Bavière, et son parti, se présentant notamment à la Chancellerie.

Pierre Kroll - Belgique

"Si on ne peut plus se moquer de l'adversaire, à quoi est-ce qu'on sert ?"

Caricaturiste incontournable en Belgique, Kroll est né en 1958 au Congo. Architecte et diplômé en sciences de l'environnement, il devient dessinateur en 1985. Il publie dans Le Soir, *Ciné-Télé-Revue*, et est chroniqueur télé (*Revu et corrigé*, *Télémoustique*). Il dessine en direct en télévision tous les dimanches dans *Mise au Point*, le débat politique de la *RTBF*. On retrouve également nombre de ses dessins dans Courrier International.

Contexte. Bart De Wever est un homme politique flamand, bourgmestre d'Anvers et président de la NVA (Alliance néo-flamande), dont le discours séparatiste s'avère régulièrement très violent envers la communauté francophone de Belgique. Lors des élections législatives fédérales en 2010, la NVA devient le premier parti politique flamand, ce qui lui donne logiquement accès au pouvoir, si tant est qu'une coalition soit formée avec les six autres partis majoritaires. La position sans équivoque de la NVA, et son refus presque systématique des négociations, entraîne la Belgique dans une crise parlementaire inédite, puisque le pays sera géré par un gouvernement d'affaires courantes pendant 541 jours. Malgré ce statu quo, Bart De Wever, par son intransigeance et son savant mélange de bon sens et de populisme, garde une grande cote de popularité auprès des électeurs flamands.

Ann Telnaes – Etats-Unis

"Nous sommes sur une pente glissante."

Ann Telnaes est née en 1960 à Stockholm. Elle a travaillé pour Disney, et ses dessins sont parus dans de nombreux journaux. En 2001, elle est la deuxième femme caricaturiste à

recevoir le Prix Pulitzer. Ses animations sont actuellement publiées trois fois par semaine sur le *Washington Post*.

Contexte. Les conservateurs chrétiens, ou la droite chrétienne américaine, se caractérisent pas leurs prises de position fermes et très conservatrices en matière de politique sociale, notamment sur des questions comme l'avortement, la contraception, l'homosexualité, la recherche génétique, etc.

Daryl Cagle – Etats-Unis

"La liberté de la presse appartient à celui à qui appartient la presse."

Daryl Cagle est caricaturiste et éditorialiste à *MSNBC.com*. Après avoir longtemps travaillé pour les Muppets, il se lance dans le dessin de presse pour le *Hawaii's Midweek*, puis à Slate. Il créé en 2001 la compagnie Cagle Cartoons, basée en Californie, un syndicat de dessinateurs de presse qui fournit les dessins de nombreux journaux et périodiques.

Contexte. Daryl Cagle paraphrase ici A.J. Liebling, journaliste américain au *New Yorker* mort en 1963, qui déclarait : « Freedom of the press belongs to the man who owns one. »

Kianoush - Iran

"Si tu te présentes comme un dessinateur de presse, tu représentes un danger pour l'Iran."

Kianoush est un dessinateur iranien né en 1973 à Rasht. Défenseur des droits de l'homme, représentant iranien de Cartoonists Rights Network International, il est réfugié politique en France depuis 2009. Depuis 2012, il travaille pour Courrier International et *TV5 Monde*.

Contexte. Le 12 juin 2009, Mahmoud Ahmadinejad est élu président de l'Iran avec 85% des voix. Immédiatement, les candidats vaincus crient à la fraude, et des milliers de manifestants habillés en vert défilent en criant « Où est mon vote ? ». La répression est terrible, et alors que les médias iraniens sont muselés, Internet prend le relais, sur le plan national et sur le plan international. Face à la « menace » que représente Internet, on annonce depuis plusieurs mois que le ministère iranien de la Communication et des Technologies (malgré ses démentis) a pour intention de couper l'accès à Internet dans le pays, pour le remplacer par un réseau intranet domestique. En 2011, Amnesty International recensait trois cents soixante exécutions capitales en Iran, mais soupçonnait que le chiffre pourrait être au moins deux fois plus élevé. Cela représente plus de la moitié du total des exécutions recensées dans le monde en 2011.

Plantu – France

"Notre boulot, c'est de contourner les interdits."

Après avoir débuté des études de médecine, Jean Plantureux part à Bruxelles suivre les cours de dessin de l'école Saint-Luc fondée par Hergé. En 1972, il entre au journal *Le Monde* avec un premier dessin sur la guerre du Vietnam. En 1985, le directeur de la publication

du *Monde*, André Fontaine, impose la quotidienneté des dessins de Plantu en Une pour, selon lui, « rendre sa place à la tradition française des dessins politiques ».

En 2012, Plantu a fêté ses quarante années de bons et loyaux services au Monde. De 1980 à 1986 il collabore avec le journal *Phosphore* et depuis 1991, il publie une page hebdomadaire dans *l'Express*. Plantu concrétise en 2006 son désir commun avec Kofi Annan, d'organiser un grand rassemblement de dessinateurs et Cartooning for Peace, dont il est président, voit enfin le jour. L'association réunit plus de cent dessinateurs du monde entier.

Contexte. Le 30 septembre 2005, le journal danois *Jyllands-Posten* publie douze caricatures de Mahomet sous le titre *Les Visages de Mahomet*. Dans le courant du mois d'octobre, une partie de la communauté musulmane du Danemark s'insurge contre cette publication. Alors que l'affaire suit son cours au Danemark, elle s'étend à d'autres pays début 2006 avec la republication des dessins dans des journaux étrangers. Durant le mois de février, les manifestations se multiplient à travers le monde. On appelle au boycott, et les dessinateurs sont menacés de mort. Les déclarations de responsables politiques se succèdent également, certains défendant une liberté d'expression sans entraves, d'autres appelant à la responsabilité. En France, *Charlie Hebdo*, qui a également publié les caricatures, se voit acquitté lors du procès intenté par la Grande mosquée de Paris, l'UOIF et la Ligue islamique. En 2011, les locaux du journal sont visés par un cocktail Molotov, suite à la publication de son numéro spécial *Charia Hebdo*. En septembre 2012, *Charlie Hebdo* met à nouveau le feu aux poudres, dans la foulée de la diffusion du film *L'Innocence des Musulmans*, en représentant à nouveau Mahomet en Une.

Aurel – France

"Le vrai tabou, c'est l'humour."

Aurel est né en 1980. Dessinateur de presse, il travaille pour *Le Monde, Politis* et le site *Yahoo! actualités*. Passionné de musique, il dessine pour *Jazzmagazine* et mêle dès que l'occasion se présente son dessin à la musique. Il est également graphiste pour les groupes Massilia Sound System et Oai Star. Dessinateur-reporter, il publie depuis 2007 un grand reportage par an dans *Le Monde Diplomatique*, co-signé avec le journaliste Pierre Daum. Aurel a imaginé avec Pascal Gros la première application smartphone et internet française d'abonnement à du dessin de presse, cairamieuxdemain.com. En 2011 est sorti son premier court métrage d'animation *Octobre Noir*, coréalisé avec Florence Corre, traitant des manifestations du 17 Octobre 1961 à Paris.

Khalil Abu Arafeh – Palestine

"Je ne peux pas critiquer parce que du point de vue palestinien, si l'on critique le Hamas, c'est que l'on soutient Israël."

Khalil Abu Arafeh est né en Israël, après des études d'architecte à Kiev, métier qu'il exerce durant de nombreuses années, il devient parallèlement dessinateur de presse, sous le nom de plume de Ghassan. Figure populaire en Palestine, il a également contribué à la version locale de Sesame Street, l'émission pour enfants. Depuis 1994, il dessine pour Al'quds, un quotidien de Jérusalem Est. Entre 1986 et 1992, il passe de nombreux mois en prison à cause de ses activités.

Contexte. Créé en 1987, le Hamas est un mouvement islamiste composé d'une branche politique et d'une branche armée. Faisant régner la terreur jusqu'en 2005 notamment au moyen d'attentats suicides, le Hamas remporte les élections législatives palestiniennes en 2006, avec 56% des voix. Cette victoire s'explique en grande partie par son action sociale et caritative sur le terrain. Depuis cette date, les relations sont particulièrement tendues avec le Fatah, l'autre grand parti au pouvoir, entre limogeages, tentatives de putsch et négociations au point mort.

Michel Kichka – Israël

"Il m'a fallu des années avant d'oser aborder la Shoah dans une caricature."

Michel Kichka est né à Liège en 1954. Il est installé en Israël depuis 1974. Ses dessins sont publiés en Israël ainsi que dans Courrier international, La Dépêche du Midi et L'Humanité. Il réalise également des dessins pour la chaîne française *TV5*. Il vient de publier *Deuxième Génération : ce que je n'ai pas dit à mon père*.

Contexte. Pierre Desproges est un humoriste français connu pour son humour grinçant. En 1982, il participe à l'émission radiophonique « Le tribunal des flagrants délires ». A l'occasion d'un réquisitoire contre Jean-Marie Le Pen, il pose deux célèbres questions : « Premièrement, peut-on rire de tout ? Deuxièmement, peut-on rire avec tout le monde ? » Il en conclut que c'est difficile...

Willis from Tunis – Tunisie

"Maintenant que Ben Ali n'est plus là, on est passé à un autre type de sacré, qui est religieux »

Willis from Tunis (alias Nadia Khiari) est née le 13 janvier 2011, durant le discours du président déchu Ben Ali, qui promettait, entre autres, la liberté d'expression. Nadia Khiari partage chaque jour un dessin sur sa page *Facebook* depuis ce 13 janvier 2011, et a déjà publié deux tomes de ses *Chroniques de la révolution*. Elle contribue au site Yakayaka, ainsi qu'à Courrier International et Siné Mensuel.

Contexte. Zine el-Abidine Ben Ali a été président de la République de Tunisie pendant vingtquatre ans, jusqu'à sa destitution le 14 janvier 2011. Son régime a notamment été marqué par une forte corruption, et de très fréquentes atteintes à la liberté d'expression, tendant souvent vers la dictature. Sa destitution est le fruit d'un mouvement de protestation populaire. C'est le parti islamiste Ennahda, longtemps interdit, qui a gagné les élections en octobre 2011.

Jeff Danziger – Etats-Unis

"Le dessin est une sorte de récompense. Si vous n'êtes pas attentif à l'actualité, vous ne pouvez pas le comprendre."

Jeff Danziger est à la fois chroniqueur et dessinateur, il a travaillé pour Christian Science Monitor de 1987 à 1997. Aujourd'hui, il collabore régulièrement avec The New York Times, Washington Post, Wall Street Journal, Toronto Globe, Mail, Le Monde, Courrier International et China Daily. Il gagne le Herblock Prize en 2006 et le Thomas Nast Prize en 2008.

Avi Katz – Israël

Avi Katz est une référence parmi les dessinateurs israéliens. Il est né en 1949 à Philadelphie. Après des études en Californie il décide de vivre définitivement en Israël. Il débute dans l'enseignement et la peinture, puis il se tourne vers l'illustration. Les dessins d'Avi sont publiés dans les journaux et magazines les plus importants d'Israël, comme Haaretz, Davar, The Nation, Newsview, Haolam Hazeh et New Jersey Jewish News. Depuis 1990, il travaille comme illustrateur pour le Jerusalem Report. Il a illustré de nombreux livres pour enfants, sa « bible illustrée pour enfants » a remporté le National Jewish Bokk Award aux Etats-Unis.

Sources: http://cartoons.arte.tv/ et http://www.cartooningforpeace.org/

Le dessinateur de presse et la liberté d'expression

Le dessin de presse : force et faiblesse

Extrait de l'allocution du Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, à l'occasion du séminaire « Désapprendre l'intolérance » sur le thème « Dessins pour la paix », le 16 octobre 2006

« J'ai toujours pensé que les dessins humoristiques occupent une place prépondérante dans la presse. Ils jouent un rôle particulier en façonnant l'opinion publique, car une image a généralement sur le cerveau un effet plus fort et plus direct que des mots, et aussi parce qu'il y a beaucoup plus de gens qui sont prêts à regarder un dessin qu'à lire un article.

Si vous feuilletez un journal, le fait de s'arrêter pour lire un article demande une décision délibérée, mais il est pratiquement impossible de ne pas regarder un dessin.

Les dessinateurs ont donc beaucoup d'influence sur la façon dont différents groupes de personnes se perçoivent mutuellement.

Ils peuvent nous encourager à porter un regard critique sur nous-mêmes, et accroître notre empathie vis-à-vis des épreuves et des frustrations d'autrui. Mais ils peuvent aussi faire le contraire. En bref, ils ont une lourde responsabilité.

Les dessins humoristiques nous font rire. Sans eux, notre vie serait nettement plus morose. Mais ils font plus que cela : ils ont le pouvoir d'informer, mais aussi d'offenser. Hormis la douleur physique, peu de choses peuvent nous atteindre plus directement qu'une caricature de nous-mêmes, d'un groupe auquel nous appartenons ou, pire encore peut-être, d'une personne que nous respectons profondément.

Autrement dit, les dessins humoristiques peuvent à la fois exprimer et encourager l'intolérance, et aussi la provoquer. La triste vérité est qu'ils font souvent les trois à la fois.

Par conséquent, si nous entendons « désapprendre » l'intolérance, comme nous invite à le faire le titre de cette série de séminaires, il nous faut ouvrir le débat aux dessinateurs.

Ils peuvent nous aider à regarder leur travail et les réactions qu'il suscite en nous de manière plus lucide.

Nous pouvons peut-être aussi les aider eux à réfléchir à la façon dont ils peuvent user de leur influence, non pour renforcer les stéréotypes ou déchaîner les passions, mais pour promouvoir la paix et la compréhension. Ils peuvent certainement s'entraider pour le faire.

Plantu, qui est un caricaturiste brillant et sensible, a eu cette idée il y a longtemps. Lorsqu'il est venu m'en parler, en janvier de cette année, nous n'avions tous deux aucune idée de la levée de boucliers que les caricatures du prophète Mahomet n'allaient pas tarder à provoquer sur la scène internationale.

Mais cette affaire, et les réactions qu'elle a suscitées, nous a montré à tous combien il est crucial et urgent d'organiser des rencontres comme celle d'aujourd'hui.

Oui, les dessins humoristiques peuvent offenser, et cela fait partie de leur rôle. Si l'on interdisait tous les dessins choquants, nos journaux et sites Web deviendraient très ennuyeux, et nous nous priverions d'une forme importante d'observation sociale et politique.

De fait, je ne suis pas convaincu que pour régler ce problème, il faille en appeler le moins du monde à l'autorité de l'État. Même si nous décidions de n'interdire que les dessins qui sont profondément insultants pour beaucoup de gens, nous attendrions tout de même de l'État qu'il porte des jugements très subjectifs, et nous serions pris dans l'engrenage de la censure.

Je préfère nettement laisser les rédacteurs en chef, et les dessinateurs eux-mêmes, décider de ce qui doit être publié. Ils doivent avoir conscience de leur responsabilité et au moins réfléchir à la façon dont leur travail pourrait être perçu et interprété par différents groupes de personnes.

Cela implique-t-il une « autocensure »? Dans un sens, oui, mais une autocensure qui s'exercerait, j'ose l'espérer, dans un esprit de respect sincère pour les sentiments des autres, et non motivée par la crainte.

Cela implique-t-il un comportement « politiquement correct »? Non, j'ose l'espérer, si cela doit signifier être ennuyeux et prétentieux. Mais oui tout de même, si cela signifie garder à l'esprit que les autres ont des sentiments. Il n'y a rien d'admirable, ni de drôle d'ailleurs, à accabler d'humiliations et de mépris un groupe de la société dont les membres se sentent déjà vulnérables et apeurés.

J'espère aussi que nous pouvons éviter de nous engager dans une sorte de « guerre du dessin », dans laquelle un groupe chercherait à riposter à une offense (réelle ou perçue comme telle) en publiant ce qu'il estimerait être le plus insultant pour un autre groupe, dans la tradition de la loi du talion.

Au bout du compte, comme nous l'a enseigné le mahatma Gandhi, nul n'est vainqueur dans ce cas, et ce n'est certainement pas le meilleur moyen de promouvoir la compréhension et le respect mutuel entre des gens de croyance ou de culture différente.

« Cartooning for peace » : conçue par le dessinateur français Plantu, Cartooning for Peace est une initiative née le 16 octobre 2006 au siège de l'ONU à New York. Organisée par Kofi Annan, alors Secrétaire général de l'ONU, une conférence de deux jours réunit 12 des dessinateurs de presse les plus renommés au monde pour "désapprendre l'intolérance". http://www.cartooningforpeace.org/

La liberté de la presse, une brève histoire

La liberté de la presse est l'une des principales libertés publiques. C'est une condition nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle participe du droit d'expression et de critique dont disposent tous les citoyens vivant dans les pays démocratiques. Mais l'obtention de ce droit a demandé de longs combats. Aujourd'hui encore, cette liberté ne concerne qu'une minorité de pays. Cependant, même dans les pays démocratiques, la liberté de la presse doit composer avec les réalités économiques.

La liberté de la presse n'a pas été conquise en un jour. S'il revient à l'Europe de l'avoir inventée, elle s'est développée comme un concept universel. Mais hors de l'Europe, c'est principalement en Amérique du Nord qu'elle a pu être établie. Par extension, la liberté de la presse concerne l'ensemble des médias.

Les premiers textes de loi sur la liberté de la presse

Depuis l'invention du livre, les médias sont au centre du combat pour l'exercice de la vie démocratique. Car les médias sont la condition de la démocratie en permettant la libre confrontation des idées. La revendication de la liberté de la presse est donc une revendication de tous les esprits libres à partir du XVIIe siècle. Mais il faudra attendre plus d'un siècle pour que cette revendication soit inscrite dans les textes.

La Suède est le premier pays au monde à instituer le droit de la presse dès 1766 ; l'interdiction de toute limitation du droit de publication fait partie de la Constitution du pays. En 1776 l'État de Virginie se place dans la logique de la Suède : la section 12 du Virginia's Bill of Rights, la Loi fondamentale de l'État, indique qu'aucun gouvernement ne peut empêcher l'expression de la liberté de la presse. La Constitution des États-Unis reprend à son compte ce principe. Le premier amendement de la Constitution américaine voté en 1791 stipule que « le Congrès ne fera aucune loi restreignant la liberté de parole ou de la presse ».

La conquête de la liberté de la presse en France

Les philosophes et écrivains des Lumières (Voltaire et Beaumarchais, notamment) ont défendu le caractère universel du droit d'expression. Si la Révolution française a promulgué les premiers textes fixant la liberté de la presse, il faudra attendre la IIIe République pour que la loi impose un régime de liberté.

La déclaration de 1789

Le premier journal d'opposition, le Journal des états généraux, naît avant même le début de la Révolution. Il sera interdit le surlendemain. Mais les premières années de la Révolution ouvrent une période de grande liberté pour la presse. Plus d'un millier de journaux voient le jour entre 1789 et 1794. L'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen stipule que « tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement ».

La loi de 1881

À partir de 1794 et durant toute la période de l'Empire (1804-1814 ; 1852-1870) et de la Restauration (1814-1830), la presse est muselée. Les journaux sont de moins en moins nombreux : en 1811, il n'en reste que quatre à Paris, qui sont tous placés sous l'étroit

contrôle de l'État. Pourtant, la presse a joué un rôle important dans les mouvements de contestation de la monarchie.

La mise en place, en 1870, d'un régime démocratique, la IIIe République, va rapidement déboucher sur l'établissement d'une loi qui fonde la liberté de la presse en France. Toujours en vigueur aujourd'hui, la loi du 29 juillet 1881 stipule dans son article 1 que « l'imprimerie et la librairie sont libres ».

Il existe toutefois des limites légales à la liberté de la presse ; certaines concernent la sauvegarde de l'ordre public (la publication de messages incitant au racisme et à la xénophobie est par exemple interdite), d'autres la protection des mineurs et de la dignité humaine (messages à caractère violent ou pornographique). Le droit français sanctionne également l'injure et la diffamation.

La liberté de la presse n'est pas un phénomène universel. Là où elle est formellement instaurée, ce droit d'expression et de publication est parfois en contradiction avec la logique économique. En outre, cette liberté ne peut s'affirmer sans la contrepartie d'une responsabilité.

Une liberté minoritaire

La liberté de la presse ne s'exerce réellement que dans un nombre limité de pays (il s'agit principalement des pays d'Europe occidentale, d'une partie de ceux de l'Europe de l'Est, de l'Amérique du Nord, de l'Océanie, d'Israël et de certains pays d'Afrique et d'Asie). Des facteurs économiques (prix du papier et de l'impression par exemple) peuvent limiter le pouvoir de la presse. Surtout, les enjeux politiques sont très importants : parce qu'elle peut constituer un contre-pouvoir essentiel, la liberté de la presse est en effet limitée dans les pays autoritaires (censure, violence à l'égard des journalistes). Même si la liberté de la presse existe en droit, les journalistes subissent de telles pressions, qui vont parfois jusqu'à l'assassinat, qu'il est presque impossible pour les médias d'exercer leur droit de critique et d'investigation. Selon les chiffres de l'association internationale Reporters sans frontières (R.S.F.), qui s'est donnée pour mission de surveiller l'état de la liberté de la presse dans le monde, au moins 86 journalistes ont été tués dans le monde en 2007. Chaque année, R.S.F. publie un « classement mondial de la liberté de la presse » ; parmi les pays les plus répressifs en 2008 figurent par exemple la Corée du Nord, le Turkménistan, la Birmanie, Cuba et l'Iran – la France est placée en 35e position.

Une liberté sous condition

Dans les pays démocratiques, la liberté de la presse reste un enjeu. La logique économique peut aller à l'encontre de la liberté de publier. En outre, plus les médias ont de l'influence, et plus leur responsabilité est forte.

Le poids de la contrainte économique

La concentration des médias est une tendance toujours plus forte dans les pays développés. Les grands groupes de communication cherchent à se renforcer en rachetant toujours plus de journaux, de radios ou de télévisions. Dans cette logique, l'information est une donnée économique dont la valeur se mesure le plus souvent par son niveau d'audience, au risque d'empêcher le développement d'une information différente et pluraliste qui ne serait pas nécessairement rentable.

La responsabilité des médias

Les médias, en particulier la télévision, ont un impact sans équivalent sur la population. La puissance de l'image, l'émotion qu'elle créée, peut conduire à privilégier le spectaculaire sur la mission d'information (communication).

Source : La liberté la presse. Encyclopédie Larousse. Consultable sur : http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/libert%C3%A9_de_la_presse/186001

Liberté d'expression et liberté de presse dans le monde

Connaître les droits humains : liberté d'expression.

À travers le monde, des femmes et des hommes sont harcelés, ou même emprisonnés, pour avoir exercé leur droit à la liberté d'expression.

Toute personne a le droit de rechercher, de recevoir et de partager des informations et des idées, sans crainte et sans entrave.

Ce droit est important pour l'épanouissement personnel et la dignité de chaque individu. Il conditionne l'exercice de toute une série d'autres droits fondamentaux.

La liberté d'expression a toujours été au centre de l'action d'Amnesty International. Elle est étroitement liée au droit d'avoir un point de vue et au droit à la liberté de pensée, d'opinion et de religion.

(...)

Une volonté délibérée d'étouffer les débats

Les États ont souvent invoqué, par le passé, les impératifs de la «sécurité nationale» pour justifier une politique visant à faire taire l'opposition politique et, plus généralement, les critiques. Depuis quelques années, la montée des craintes liées au terrorisme et à la sécurité a servi de prétexte à une intensification de la répression contre des individus et des groupes exerçant leur droit à la liberté d'expression.

L'adoption par la plupart des pays de la planète de lois antiterroristes plus sévères a des conséquences graves pour la liberté d'expression et un certain nombre d'autres droits fondamentaux.

De telles mesures privilégient le court terme. La franchise des débats et le respect des droits humains sont seuls capables d'offrir un cadre permettant une sécurité et un développement durables.

(...)

Nouvelles technologies, nouveaux défis

Internet a ouvert de nouveaux horizons aux personnes et aux groupes qui sont à la recherche d'informations à partager et qui sont intéressés par les débats d'idées. Or, la Toile, nouveau territoire en devenir, est aujourd'hui un espace où la liberté d'expression est remise en question.

Source: Connaître les droits humains: liberté d'expression. Amnesty International. Consultable sur http://www.amnesty.org/fr/freedom-of-expression

Spécial censure : La liberté de la presse dans le monde

Dans une carte du monde de la liberté de la presse, Reporters sans frontières fait le point sur l'état de la censure qui pèse sur les médias dans chaque pays du globe.

L'optimisme né des Printemps arabes de 2011 a fait long feu. Les régimes changent, les habitudes de censure et de répression demeurent. Le rouge gangrène la carte de la liberté de la presse, tandis qu'une Syrie noircie par les tueries et les prises d'otages de journalistes, rejoint l'abîme du classement où règnent sans partage l'Erythrée, le Turkménistan et la Corée du Nord, véritables trous noirs de l'information.

La Chine et l'Iran chassent le site et l'internaute dissidents. Les Etats-Unis traquent le lanceur d'alerte, l'Europe les sources embarrassantes. Rares lueurs d'espoir : la Finlande, havre de paix pour les journalistes, et la Birmanie, sur la voie – certes chaotique – des réformes.

En Amérique latine, pourtant sortie des dictatures depuis trente ans, on continue de mourir d'avoir dénoncé la corruption, le narcotrafic ou les privilèges des latifundiaires. Bienvenue dans le monde de la banalisation de la censure.

Source : Spécial censure : La liberté de la presse dans le monde. Courrier International, 17 octobre 2013. Consultable sur :

http://www.courrierinternational.com/article/2013/10/17/la-liberte-de-la-presse-dans-le-monde



L'ensemble des données concernant la liberté de presse dans le monde en 2013 est consultable sur le site de Reporters sans frontières : http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2013,1054.html
Une cartographie de la liberté d'expression des dessinateurs de presse à travers le monde est consultable sur : http://cartoons.arte.tv/

L'exploitation pédagogique

L'éducation aux médias dans les programmes de lycée général, technologique, professionnel. Cas particulier de « Fini de rire! »

Le dessin de presse, par son essence même de miroir de l'actualité, permet d'aborder une multiplicité de sujets qui couvrent les programmes d'histoire contemporaine, de géographie, d'éducation civique, juridique et sociale, mais également, en fonction des sujets abordés, peut s'inscrire dans les programmes de philosophie, de langue vivante étrangère et d'histoire des arts. Les programmes de français offrent une ouverture sur le dessin de presse via l'étude des figures de style.

Il permet par ailleurs d'aborder les notions d'éducation aux médias via le développement de l'esprit critique et d'une pensée autonome, la compréhension du monde actuel et de ses grands enjeux.

Les thématiques abordées dans « Fini de rire » - le conflit israëlo-palestinien, le printemps arabe en Tunisie, la révolution verte en Iran, le racisme, l'antisémitisme, la censure, la liberté de la presse — sont autant de sujets qu'il est important d'éaborder en classe avant le visionnage pour en saisir toute la portée.

Par ailleurs, tous les thèmes d'actualité politique, économique et sociale peuvent être traités via le dessin de presse.

Les dessins de presse : définitions

Les objectifs du dessin de presse se rapprochent de ceux de tout discours critique, en y ajoutant généralement une approche humoristique voire satirique.

On peut distinguer plusieurs types de dessins :

- La caricature à proprement parler, qui est une exagération des traits à des fins humoristique.
- Le dessin de presse, qui est un dessin qui propose une interprétation « à chaud » d'une actualité. Il est généralement humoristique, et son auteur travaille souvent pour un média (papier ou internet) avec une certaine régularité. Il peut utiliser la caricature, mais ce n'est pas obligatoire. A la limite, on peut dire qu'il caricature l'actualité et ses protagonistes.
- Le dessin satirique est une variante du dessin de presse qui se caractérise par son contenu moqueur, caustique, voire médisant.

Source : Martin Trisson-Chieux, académie de Grenoble Enseigner avec... Les caricatures et dessins de presse en histoire-géographie Instruction civique. Mai 2013

Le dessin de presse, survol historique

Histoire de la caricature et du dessin satirique

La caricature prend ses racines dans les figurations grotesques de l'Antiquité et du Moyen Âge. Mais l'arrivée de l'imprimerie au XVIe siècle permet aux représentations allégoriques et caricaturales de se diffuser plus largement. Le XIXe siècle est l'âge d'or des feuilles satiriques en France. Mais avec la montée des nationalismes et la Grande guerre, au XXe siècle, la caricature se confond avec la propagande, et se met au service des régimes totalitaires. Il faut attendre les années soixante et les évènements de 1968 pour que la satire politique s'épanouisse de nouveau en France.

Histoire de la caricature et du dessin satirique Commentaire & réalisation : Jakob Schlupmann - © 2007 ; Durée 1 min 30 http://www.aleph99.info/Histoire-de-la-caricature-et-du.html



Comprendre le dessin de presse : des outils

Les symboles : quelques exemples



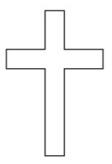
Paix



République



Judaïsme



Christianisme



Islam



Jeux Olympiques



Energie nucléaire



Europe

Les figures de style : quelques exemples

Allégorie : représentation d'un concept, d'une notion abstraite par des personnages ou des symboles. Ex : la faucille et la cape noire pour la mort ; le bonnet phrygien pour la République



Anachronisme : représentation dans une même scène de concepts, d'événements ou d'objets issus d'époques différentes, sans respecter la réalité historique



Comparaison / Parallélisme : juxtaposition de mises en scène semblables pour suggérer un statu quo (absence de variation d'une situation), une évolution de situation ou une opposition



Exagération: représentation disproportionnée d'une situation, d'un objet ou d'une partie de corps d'un personnage. Il peut s'agir d'une amplification ou d'une simplification à outrance.



Ironie : exagération des traits permettant de rendre manifeste la fausseté d'une affirmation



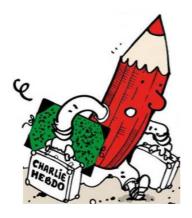
Métaphore : mise en scène basée sur une comparaison suggérée (le comparant n'est pas représenté). Ex : la scène du balcon de Roméo et Juliette pour la déclaration d'amour



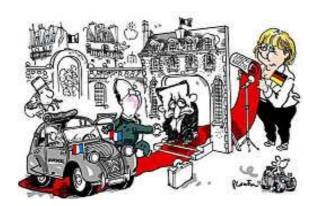
Métonymie : représentation d'une partie pour suggérer le tout. Ex : des barreaux pour une prison ; un homme en costume traditionnel grec pour l'ensemble du peuple grec



Personnification : représentation d'un élément inanimé ou d'un animal avec des caractéristiques humaines



Répétition : mimétisme de représentation dans un ou plusieurs dessins. Ex : François Hollande avec une Deux Chevaux



Stéréotype : cliché, lieu commun né d'une généralisation abusive et permettant d'identifier facilement un personnage. Ex : des personnes en survêtement, casquette à l'envers, mangeant un hamburger et buvant un soda pour des jeunes



Zoomorphisme : représentation d'un être humain sous les traits d'un animal



Source : Claire Cassaigne L'essentiel à retenir : De la description à l'analyse des dessins de presse. Séquence pédagogique.

Liens utiles

Le dessin de presse

Donnons du sens au dessin de presse Site interactif. CRDP Caen. Consultable sur : http://paril.crdp.ac-caen.fr/_PRODUCTIONS/memorial/donner_sens_dessin_presse/co/__2.html

Le dessin de presse. Archive Ina. Consultable sur : http://www.ina.fr/contenus-editoriaux/articles-editoriaux/le-dessin-de-presse

Le dessin comme arme absolue Geopolitis. 15 min. Consultable sur : http://www.rts.ch/emissions/geopolitis/3914096-liberte-de-la-presse-le-dessin-commearme-absolue.html

Tomblaine Philippe. Le Dessin de Presse et d'Humour. CRDP Poitiers. 2008/2009 ; Consultable sur : http://ww2.ac-poitiers.fr/clemi/IMG/pdf/Le_Dessin_de_Presse_et_d_Humour_PH_Tomblaine.pdf

Eduquer aux médias. Le dessin de presse sur Internet. 27 novembre 2013. Consultable sur : http://eduquerauxmedias.over-blog.com/article-33764076.html

Des exemples de séquences pédagogiques

Martin Trisson-Chieux, académie de Grenoble. Enseigner avec... les caricatures et dessins de presse en Histoire géographie, éducation civique. Mai 2013. Consultable sur : http://www.acgrenoble.fr/disciplines/hg/file/enseigner_avec/fiche_enseigner_avec_caricature_Trisson_2013.pdf

Les Sciences vues par Iturria Le dessin de Presse et d'Humour Pistes d'exploitations pédagogiques à destination des enseignants. Crdp Poitiers / Clemi. Consultable sur : http://www.crdp-poitiers.cndp.fr/clemi/file/piste-exploitation-pedagogiques-1.pdf?PHPSESSID=7995230be75c26f04bc205bf1ceda6de

De la description à l'analyse des dessins de presse. Académie de Paris. Consultable sur : http://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_571976/de-la-description-a-l-analyse-des-dessins-de-presse-lycee?onglet=onglet1&portal=piapp1_58848&cid=p1_510954

Histoire des arts 3è : le dessin de presse. Consultable sur : http://lewebpedagogique.com/histoiredesarts72/files/2010/12/HISTOIRE-DES-ARTS-DESSIN-DE-PRESSE.pdf

Ripoll Véronique. Revue de presse de dessins de presse. E-Profs-docs. 12 septembre 2005. Consultable sur : http://eprofsdocs.crdp-aix-marseille.fr/Revue-de-presse-de-dessins-de.html?artsuite=0

Histoire et caricature.TDC. 6 vidéos de 3 min 45'. Consultables sur : http://www.cndp.fr/tdc/tous-les-numeros/histoire-et-caricature/videos/article/caricature-un-dessin-charge.html

Caricaturistes en ligne

Equipe Interdisciplinaire de Recherche sur l'Image Satirique. Consultable sur : http://www.eiris.eu/index.php?option=com_content&view=category&layout=blog&id=43&I temid=91

Les dessinateurs de cartooning for peace. Consultable sur : http://www.cartooningforpeace.org/dessinateurs/

Cartooning for peace, l'exposition

Dossier enseignants de l'exposition « Dessins de presse à la une : la liberté d'expression indomptée » disponible sur http://www.cartooningforpeace.org/download/support/dossierenseignants-DDP.pdf

« Fini de rire », pour aller plus loin...

Article et interview d'Olivier Malvoisin. Consultable sur : http://www.jolpress.com/fini-de-rire-webdocumentaire-dessins-de-presse-article-818946.html

Fini de rire, le webdocumentaire. Consultable sur : http://www.arte.tv/fr/fini-de-rire/7045322.html

Fini de rire, la page facebook. Consultable sur : https://www.facebook.com/FiniDeRireLeFilm

La liberté de la presse dans le monde

Classement mondial 2013 : après le printemps, les espoirs déçus. Reporters sans frontière http://fr.rsf.org/press-freedom-index-2013,1054.html

L'histoire du dessin de presse

La caricature, le dessin de presse et le dessin d'humour en France, de la Révolution à nos jours. Master Ensbib 2005. Consultable sur http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dessid/rrbriviere.pdf

Rapport sur la promotion et la conservation du dessin de presse. Mission Wolinski. Mars 2007. P. 5-6 Consultable sur : http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapwolinski.pdf

Daumier et ses héritiers. Exposition virtuelle de la BNF. Consultable sur : http://expositions.bnf.fr/daumier/

Les caricatures de Mahomet en 2005

La bataille des caricatures. Dossier. Courrier International. En consultation sur : http://www.courrierinternational.com/dossier/2006/02/09/la-bataille-des-caricatures